



Webinaire opérateurs DELTA IE (volets Import ET Export) 23 octobre 2025

Rappel des bonnes pratiques

Les questions posées
dans le Q&R sont
constructives

Les micros et les
caméras sont
automatiquement
désactivés afin de
garantir la fluidité des
échanges

Le support de
présentation vous sera
transmis *a posteriori*

Lorsque vous posez des
questions dans le Q&R,
merci de préciser votre
organisation

I. Export

1. Frontières terrestres tierces
2. Questions posées durant les précédents webinaires
3. Dispositif de suivi de la bascule

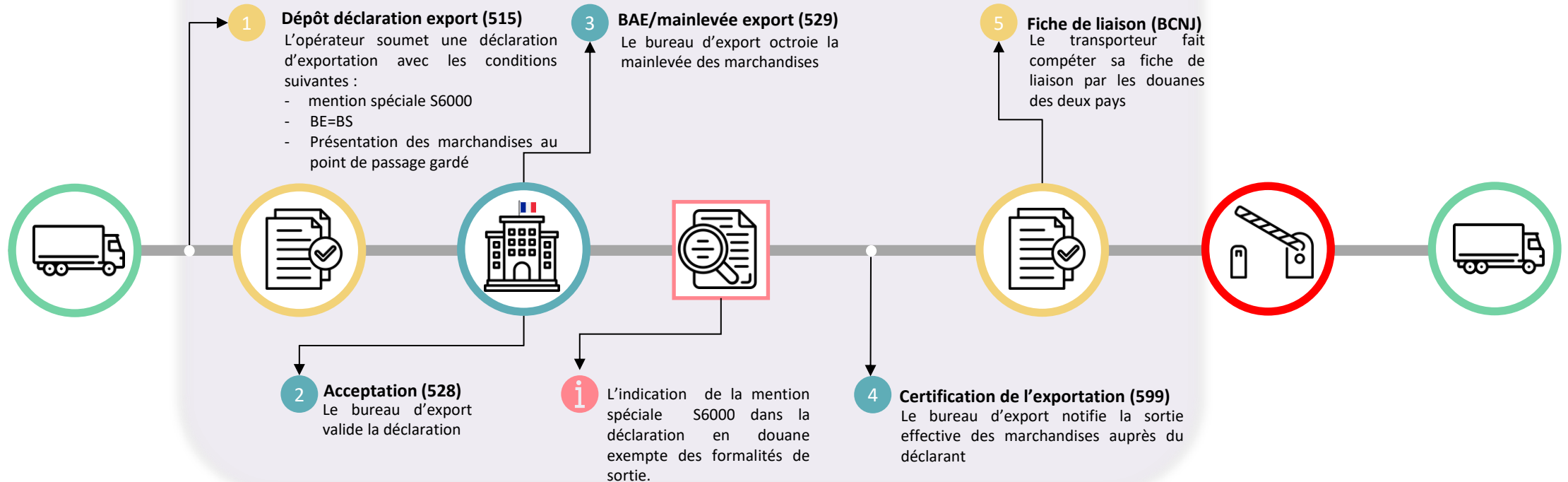
II. Import

1. Etat de la bascule
2. Calendrier de DELTA IE
3. Correctifs

I. DELTA IE – Volet Export

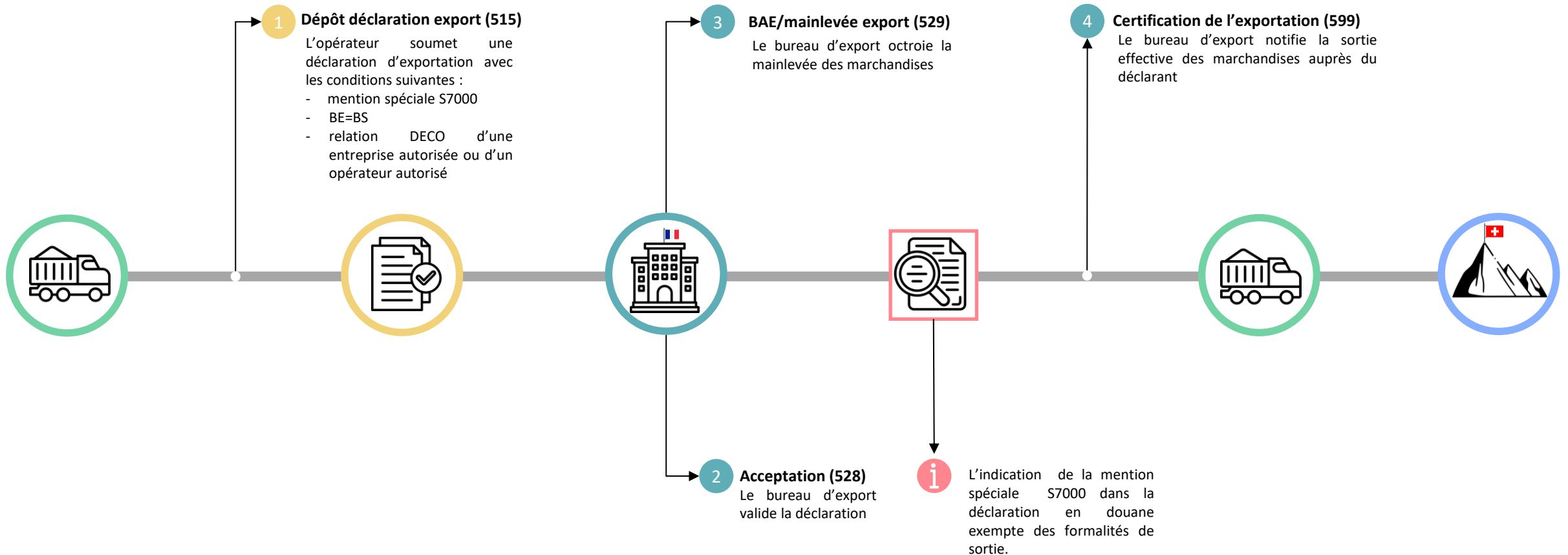
Frontière terrestre Bureau d'exportation = Bureau de sortie

Formalités au point de passage gardé



Pour certains points de sortie (COL France la ferrière) il faut déposer une déclaration d'exportation suivi de transit.

Frontière terrestre : exportation de pondéreux en Suisse (BE=BS)

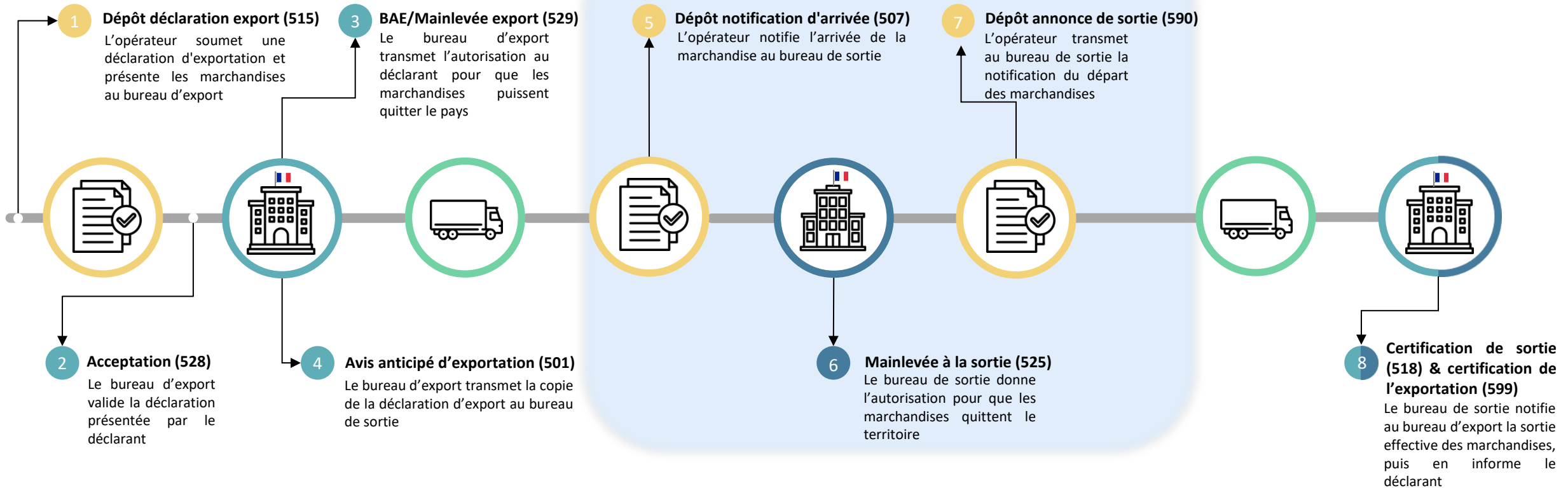


i Une marchandise pondéreuse en douane désigne un produit très lourd ou à forte densité, souvent transporté en vrac, dont le poids important influence les modalités de transport et de traitement douanier.

Frontière terrestre BE ≠ BS



Actions des agents aux points de passage gardés



2. Rappel : *Rectification : la déclaration standard*

Rectification (article 173 du CDU)

- Uniquement à l'initiative de l'opérateur
- A réaliser avant BAE ou après la certification de sortie
- Jusqu'à 3 ans à compter du BAE dans DELTA IE
- 30 jours à compter de la réception de la demande de rectification pour statuer sur sa recevabilité

Gestion dans DELTA IE

- Démarche dématérialisée (message IE513)
- Contrôle de la recevabilité réalisé par DELTA IE (règle R0883 du CSO)

1

Choix de la déclaration

[← Précédent](#)

Motif de la demande : *

- REC09 - Champs relatifs aux données opérateurs (numéro EORI du destinataire / expéditeur)
- REC13 - Localisation des marchandises
- REC16 - Erreur sur la nomenclature des marchandises
- REC17 - Autres champs
- REC18 - Report de documents manquants
- REC19 - Erreur sur le régime douanier déclaré à l'exportation

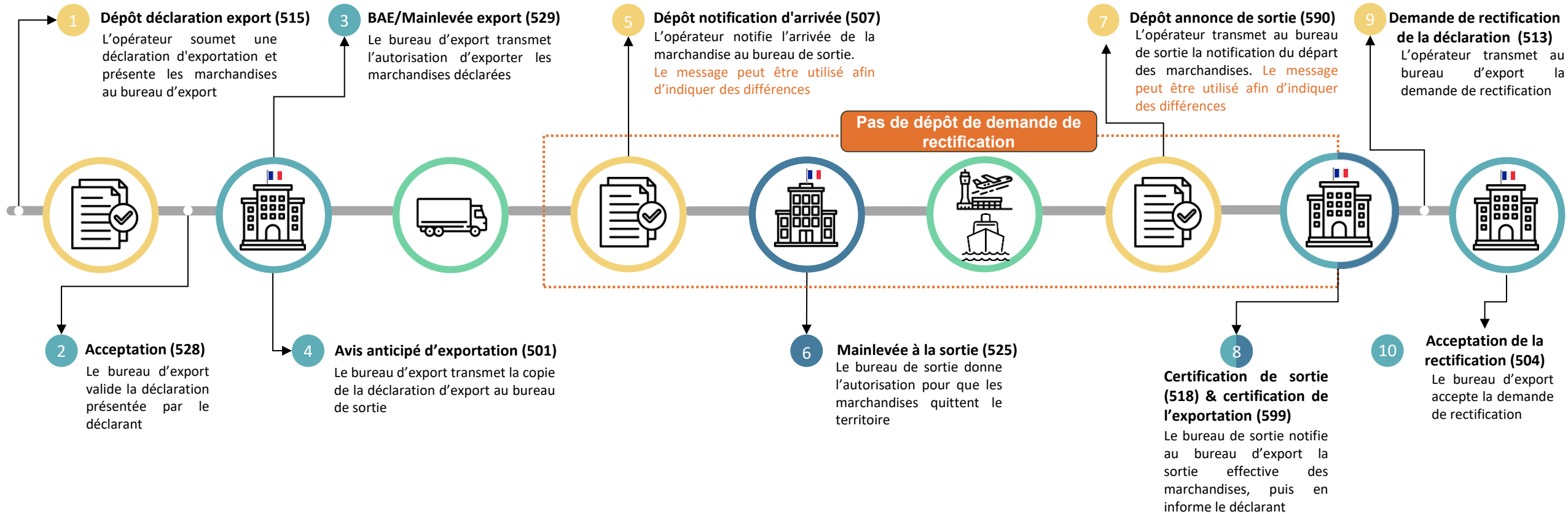
2. Rappel :

Rectification : les données non rectifiables

Demande de rectification (IE513)	
Éléments de données du groupe "Opération d'exportation"	Éléments de données du groupe "données générales"
MRN	Exportateur
LRN	Représentant
Type de déclaration	Déclarant
Type de déclaration additionnelle	Bureau de douane d'exportation
Sécurité	Bureau de douane de sortie (déclaré)
	Bureau de douane de présentation

2. Rappel :

Présentation du processus : rectification après BAE (cas d'une sortie immédiate)



Préconisation : éviter de déposer des demandes de rectification après l'émission de la BAE, en raison de l'absence de communication entre le bureau d'exportation et le bureau de sortie.

2. Ce qu'il faut retenir :

Documentations



Publication pour la mise en service de l'instruction « BOD DELTA E »



Publication pour la mise en service de l'instruction « BOD SDS»



Publication pour la mise en service du guide utilisateurs DELTA IE pour les opérateurs DTI



Publication pour début novembre du guide SDS



Publication pour la mise en service d'un support pour l'interface RECORD

2. Rappel :

le service en ligne AUBETTE



AUBETTE

À partir d'un numéro de déclaration en douane (MRN), le service en ligne AUBETTE permettra de consulter, en temps réel, les éléments d'information suivants pour DELTA IE :

- MRN
- Types de télé-procédure/document
- Etat
- Date d'enregistrement
- Bureau de dédouanement
- Mention
- Masse brute totale
- Nombre de colis
- Statut de la sortie

Il sera accessible depuis le site internet de la douane pour les opérateurs, et depuis l'Intranet pour les douaniers.

2. Rappel : *Relation BPDI/BPDE*



DELTA G

Les relations BPDI et BPDE actuellement utilisées dans DELTA G permettent à une société de bénéficier des agréments de dédouanement à l'import et à l'export d'une autre société.



DELTA IE

La configuration de DELTA IE ne permet plus ce fonctionnement car la relation DECO ne bénéficie qu'à celui qui la détient, hors cas des représentants en douane qui conservent cette possibilité grâce à leur relation CEDO. Les relations BPDI et BPDE n'existeront plus avec la mise en place de Delta IE.

3. Dispositif de suivi de la bascule



DELTA E / SDS

Le suivi de la bascule sera réalisé à travers un point hebdomadaire reprenant :

- Les chiffres de la bascule ;
- Le périmètre des livraisons correctives à venir ;
- Une stratégie de bascule actualisée en tant que de besoin ;
- Une diffusion de l'ensemble des anomalies recensées, avec :
 - l'origine de l'anomalie
 - l'état de résolution
 - la conduite à tenir
 - l'option de contournement proposée

Ces éléments sont diffusés sur INTERNET (actualité douane.gouv).

Le journal des anomalies est diffusé sur

- INTERNET pour les opérateurs : <https://www.douane.gouv.fr/fiche/lexportation-delta-ie-volet-export>

II. DELTA IE – Volet Import

La bascule des flux dans DELTA IE – Volet Import est terminée depuis le 15 octobre.

La fermeture définitive du dépôt des déclarations d'importation (standard ou anticipée) est effective dans DELTA G depuis le 21 octobre minuit (UTC) soit 22 octobre à 2 h (heure de Paris).

En cas de difficulté, la seule alternative possible à DELTA IE – Volet Import est la procédure de secours.

Calendrier des livraisons correctives

1) Version 2.0 livrée le 21 octobre 2025 :

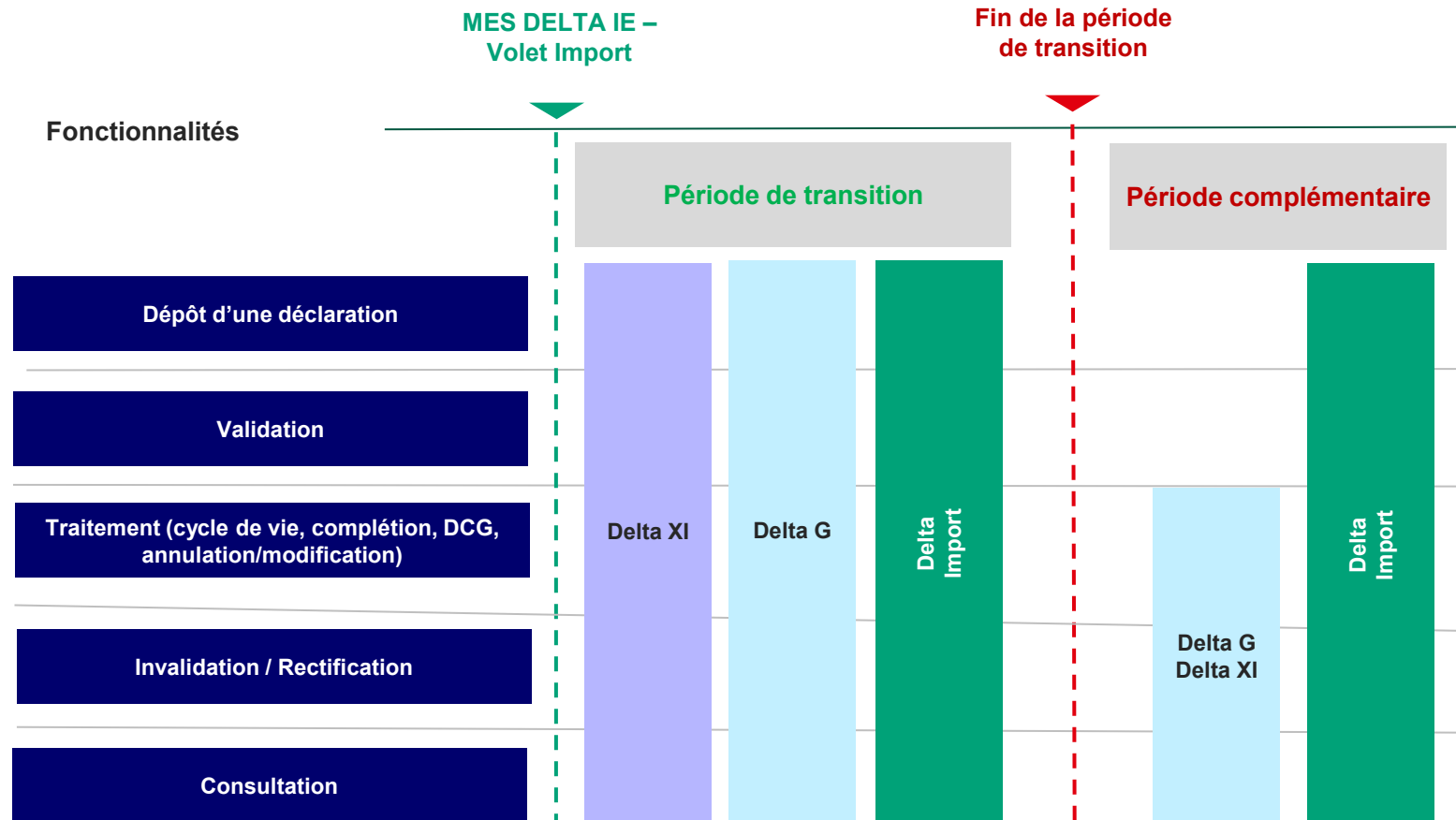
- Anomalie sur les DCN de groupe ;
- Possibilité pour les opérateurs avec un EORI étranger d'utiliser leur propre autorisation de déclaration simplifiée ;
- Code pays de destination QU, QS et QR ont été ajoutés ;
- Anomalie sur l'ouverture automatique des demandes dans QUOTA2.

2) Livraison (V2.1) du 4 novembre 2025 :

- Possibilité d'ajouter des « ajouts et déductions » au moment de la complétion d'une déclaration simplifiée ;
- Anomalie d'affichage sur le PDF de la conversion en euros pour les valeurs factures et affichage de la préférence sur le PDF ;
- Pour les messages envoyés aux prestataires, les valeurs (VD, VBTVA) des déclarations rectifiées seront renvoyées pour tous les articles (IE404) ;
- Erreur sur la valeur statistique pour les déclarations en régime 71.

Rappel : cycle de vie des déclarations DELTA G et X

- La fermeture définitive de DELTA X import a eu lieu le 15 octobre, minuit (UTC) soit 16 octobre à 2h (heure de Paris).
- La fermeture définitive du dépôt des déclarations d'importation (standard ou anticipée) et de la validation des déclarations anticipées dans DELTA G est fixée au 21 octobre minuit (UTC) soit 22 octobre à 2 h (heure de Paris).



Circuit des demandes d'assistance

Plusieurs étapes doivent être respectées, dans l'ordre suivant :

1. Consulter les supports réglementaires, le manuel utilisateur
2. Pour toute précision sur ces supports, consultation du PAE
3. Consulter le journal des anomalies
4. Solliciter son prestataire EDI
5. Si le blocage est technique et émane directement du système douanier : déposer une demande d'assistance

Information

Date prévisionnelle pour le prochain webinaire :

Posez-nous vos questions !



Merci pour votre participation

Annexes